

ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG

AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS

(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)
 Rue : Saint Nicolas n° : 12 tronçon :

NATURE DES TRAVAUX
Suppression et création d'un nouveau branchement gaz.

Travaux exécutés par une entreprise

Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud
 Service :

Permission de voirie :
 N° : Date :

PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)

Du 22/01/18 Au 26/01/18

MODE D'EXPLOITATION

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse			<u>Interdiction de stationnement.</u>
Dépassement interdit			
Chaussée rétrécie	<u>X</u>		
Alternat inférieur à 100 m			
B15/C18			
K10			
Feux tricolores			

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise :
 Personne responsable du chantier :
 Téléphone de permanence chantier 24h/24 :
 Maître d'œuvre / d'ouvrage :
 Date : 21/01/18 **GrDF - Agence raccordement GAZ**
 Signature / cachet : Alain Philipp LE BON
 57950 MONTIGNY-LES-METZ
 Tél : 03 87 16 18 08
 Fax 03 87 56 62 61
 Mail : travauxgaz_est@enedis-grdf.fr

Entreprise : **wetp S.A.S.U.**
 Industrielle des Forgerons
 4 rue des Ecrivains
 57915 WOUSTVILLER
 Tel. 03 87 97 07 18 Fax 03 87 97 34 66
 SIRET 515 403 004 00036
 Date :
 Signature / cachet : [Signature]

Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

- oui
- Oui, avec les restrictions suivantes :
- Non, au motif suivant :
- Aucune permission de voirie n'est délivrée.
 - Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique
 - Autre :

A Sarrebourg, le... 09-01-2018

Signature / cachet



Pour le Maire
 L'adjoint délégué

[Signature]
 Roland KLEIN